

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 avril 2013

OUVERTURE DU MARIAGE AUX COUPLES DE MÊME SEXE - (N° 922)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 2538

présenté par
M. Fasquelle

ARTICLE 1ER BIS A

Supprimer la seconde phrase de l'alinéa 2.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence.